

Procès-Verbal de la Réunion de la Délégation DDEN de Nice
14 Novembre 2017 - Maison des Associations - Place Garibaldi – Nice

1- Accueil des Participants :

La réunion est ouverte à 14 heures par Michèle MATRINGE, Présidente de la Délégation DDEN de Nice.

Etaient présents :

Mesdames : Gagnier Michèle, Jules Lilianne , Lamurey Chantal, , Matringe Michèle et Vadcard Michèle

Messieurs : Brogini Maurice, Cappa Michel, Moreau Jean, Verdier Jean-François et le Président de l'UD DDEN 06 Philippe Vadez.

Excusés : Messieurs Dupont Hervé et Faugé Michel
Madame, Naud Claude

Invitée : Madame Dominique Guyot, Provisoire Honoraire

2- Actualités depuis la dernière réunion de la Délégation :

2 a) Faits marquants depuis la réunion précédente :

Rien de saillant à signaler si ce n'est le souhait de rencontrer plus régulièrement les représentants de la Mairie lors des Conseils d'école.

Plusieurs Adhérents souhaitent disposer du numéro du portable de la Présidente. Celui-ci figurera désormais sur les convocations.

2 b) La sécurité dans les écoles, nouvelles mesures

☐ Dans l'ensemble, les DDEN notent que la sécurité a été renforcée notamment par la présence de policiers municipaux ou de vigiles (société hexagone). Par ailleurs, des palissades ont été réhaussées. Il est rappelé que les policiers armés doivent se tenir à l'extérieur des établissements scolaires.

☐ S'agissant de la Commission de Sécurité, c'est notre Collègue Michèle Vadcard qui représente les DDEN. Ceux-ci sont invités à se rapprocher des Directeurs d'établissements afin d'être associés aux visites de sécurité.

☐ Un tour de table met en relief plusieurs points particuliers :

- attirer l'attention de la Mairie sur la nécessité de veiller à ce qu'aucun véhicule, en particulier les deux roues, ne soit garé à proximité immédiate des établissements scolaires,
- problèmes liées aux ouvertures répétées des portails de sécurité et aux clés uniquement disponibles chez un ou deux responsables.
- Lors des exercices anti-intrusion, les enseignants doivent communiquer à l'aide de sifflets qui sont parfois inaudibles. Le recours aux sonneries est souhaité ou bien comme à Gattières à l'usage d'un boîtier installé dans chaque classe qui clignote en cas de danger.

Il a été également remarqué que :

- les enfants ont bien intégré les exercices de mise en sécurité,
- depuis la mise en place de ces mesures de sécurité, les liens se sont distendus entre Enseignants et Parents, ces derniers ne pouvant plus accompagner leurs enfants dans l'établissement. Par ailleurs, au moment de la sortie, le nombre d'élèves sortant en même temps pose de réelles difficultés de sécurité (Parents massés à l'entrée).

☐ il serait envisagé d'installer des gardiens d'écoles dans les grands groupes scolaires.

Ces différentes problématiques seront portées à la connaissance de Monsieur Le Maire-Adjoint en charge des écoles de la Ville de Nice.

2.c) Trésorerie : Le point sur les cotisations pour l'année 2017

La cotisation 2017 est de 34 € . Les DDEN non à jour de cotisation sont invités à s'en acquitter rapidement.

Pour 2018 : Courrier de Claude Francart en date du 6 octobre nous invitant à préciser notre choix au regard des différentes lignes composant la cotisation 2018 à régler dès janvier pour l'année civile,
9.50 € pour la cotisation,
9.50€ pour l'abonnement à la revue, (qui n'est pas récupérable pour les impôts)
14.00 € pour l'Union Départementale,
plus 1.00 € ou 2.00 € pour la délégation,

Il en tiendra compte dans le calcul de notre cotisation et notre déclaration de "CERFA"

La Présidente remet les nouvelles cartes DDEN ainsi que les timbres 2017 aux Membres à jour de cotisation.

Des fichiers sont incomplets. Se mettre en rapport avec le trésorier départemental, d'autant que le Trésorier de la Délégation ne dispose pas de l'état du compte.

A priori, pas de problèmes financiers relevés sur la Délégation de Nice.

Rappel : la cotisation des nouveaux DDEN qui arrivent à compter de septembre 2017 portera sur l'année 2018. Le 7 Novembre 2017, une réunion des Trésoriers des Délégations a eu lieu.

2d) réunion du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Michel CAPPÀ représentait la Délégation de Nice

2 priorités pour cette année:

☐ L'éducation à la sexualité,

Le docteur MULLER (Rectorat) souhaite un partenariat avec Mme VINCIGUERRA IPR-SVT chargée de l'Education à la sexualité,

rôle des éducateurs de l'Association Montjoy qui rencontrent des jeunes sur leurs lieux de vie

☐ le harcèlement,

par ailleurs:

☐ encouragements surtout dans les REP de mettre en place de **café des Parents** (comme à Bon Voyage par exemple) idem à Pagnol à l'Ariane où depuis 2 ans a été instaurée une « Papothèque » à l'intérieur de l'établissement dont le Responsable est le Directeur.

☐ mise en place aussi de **l'école des parents**, (action du Département) en particulier dans les secteurs défavorisés, en partenariat avec la politique de la Ville.

☐ à noter la mise en place d'un projet territorial sur le Pays de Grasse (mise en réseau des établissements) avec création d'un Comité de pilotage pour son suivi.
Madame Guyot, Provisoire Honoraire invitée, qui y a participé, confirme la démarche très positive de ce dispositif.

☐ recours à la banque de ressources (CANOPE 06)

2e) réunion du Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN)

Bilan de la rentrée scolaire 2017 (source : Rectorat)

☐ Création de 30 postes de CP REP + :

*10 sur la circonscription de Nice 2 (Ecoles Ariane Piaget, Ariane Prévert, Ariane Pagnol, Ariane Cassin à Nice)

*9 sur la circonscription de Nice 4 (Ecoles Bois de Boulogne, Digue des Français 1 et 2, Flore 1 et 2, Moulins à Nice)

*11 sur la circonscription de Nice 7 (Ecole la Condamine à Drap, Ecoles Bon Voyage 1 et 2, A.Césaire, Pasteur et Saint-Charles à Nice)

soit 66 classes de CP REP+ pour 737 élèves

Ce dispositif est assuré par :

la transformation de 4 postes de plus de maîtres que de classe REP+

la réaffectation de 10 postes de plus de maîtres que de classe REP+

le redéploiement de 16 postes de brigades remplaçants.

☐ Le Remplacement 1er degré : Bilan 2016-2017

Une étude sur la politique du remplacement a amené le département à travailler sur les points suivants :

-1 seul statut de remplaçant

-stabilisation du remplaçant (un même remplaçant effectue si possible l'intégralité de la suppléance)

- amélioration de l'efficacité du remplacement (mise en place d'un tableau de suivi quotidien circonscription/DSDEN sur l'état des demandes de suppléance)

-mise en place d'outils de travail pour le professeur remplaçant (24 fiches pédagogiques en ligne)

-création dans chaque école d'un mémento à destination du professeur remplaçant et contenant tous les renseignements utiles sur la classe et l'école

□ Elections des représentants des parents d'élèves 1er degré - rentrée 2017

Participation :

Nombre d'inscrits 154289 Nombre de votants 64350 Nombre de suffrages exprimés 55275
Nombre de votes blancs ou nuls 9075 Taux de participation 41.71%

Résultats :

Nombre de sièges à pourvoir 3802 Nombre de sièges pourvus 3674
Pourcentage de sièges pourvus 96,63%

□ Dispositif : ouvrir l'école aux parents

Objectif : permettre aux parents primo-arrivants étrangers ou immigrés d'origine extra communautaire de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants en contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite à l'école en bénéficiant de formations prises en charge par l'État

* 3 axes d'apprentissage :

- l'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire)
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française.
- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.

□ Des priorités pour l'année scolaire 2017/2018 : L'École de la confiance

- adapter les rythmes scolaires
- 12 élèves par classes de CP pour les écoles en REP+
- Dispositif : « Devoirs faits »
- Aménager la réforme du collège

Après échanges, il est signalé qu'à l'école Daudet, 50 départs d'élèves et 50 arrivées ont eu lieu dans l'année.

A l'école Thérèse Roméo Maternelle, le taux de rotation est de 33 %

A noter que le non remplacement des aides administratives pose problème car leur aide était précieuse d'autant qu'elles intervenaient aussi dans le cadre de la surveillance des élèves.

3- Actions à conduire par la Délégation :

3.a :recrutement de nouveaux DDEN :

Invitation de la Présidente à rechercher de nouveaux postulants.

3 b : concours Ecoles fleuries : des écoles sont motivées mais pas dans le cadre du concours

3.c Formations des Délégué(e)s : peu de participants. Monsieur Ponte n'assurera plus la formation et sera remplacé par nos Collègues Serge Neuville et Jean-Marc Gustave

4- Vie de l'Union départementale :

4.a)Le C.A de l'UD DDEN06: des démissions; trois appels à candidature. Prochaine réunion le 16 Janvier 2018.

4 b) feuille des frais engagés lors des déplacements : Elle devrait être envoyée sous peu avec les modalités pratiques pour la renseigner et la renvoyer.

4c) Idem pour les rapports de visite.

5- Questions diverses :

- ☐ Michel Cappa représentera La Délégation à la Caisse des écoles (réunion du 22/11/207)
- ☐ décret 2016-1452 du 28/10/2016 sur le contrôle des établissements d'enseignement privé hors contrat et de l'enseignement dans la famille
- ☐ la date de la prochaine réunion de la Délégation de Nice se tiendra le 30 janvier 2018
- ☐ le prochain C A de l'UD-DDEN 06 aura lieu le Mardi 16 Janvier 2018 à la Maison des Associations, place Garibaldi à Nice
- ☐ La prochaine AG de l'UD DDEN 06 est fixée au 17 Mars 2018 au restaurant les Palmiers à Nice.

L'Ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 17 heures

**La Présidente
Madame Michèle MATRINGE**

**Le Secrétaire Général
Monsieur Michel CAPPA**